

Conseil de
l'enseignement postsecondaire du Manitoba

Recueil de statistiques
pour l'année scolaire terminée à la fin avril 2001

Automne 2003

Manitoba 

Disponibilité des données

En plus du cédérom, ce recueil de statistiques est publié sur le site Web du Conseil.

Données de ce rapport

Les données présentées dans ce rapport ont été communiquées par les universités et les collèges. Toute erreur qui subsisterait relève de la responsabilité du Conseil de l'enseignement postsecondaire. On devrait adresser à l'université ou au collège concerné les demandes de données complémentaires sur les établissements.

Pour de plus amples renseignements

Veillez adresser les demandes de renseignements relatives à ce document au :

Conseil de l'enseignement postsecondaire
410-330, avenue Portage
Winnipeg MB R3C 0C4

Téléphone : (204) 945-1833
Télécopieur : (204) 945-1841

Vous pouvez aussi consulter notre site Web : <http://www.copse.mb.ca>

INDEX

REMERCIEMENTS	4
SYNOPSIS	5
CHAPITRE 1 – UNIVERSITÉS	8
CHAPITRE 2 – COLLÈGES	90
CHAPITRE 3 – PROGRAMMES ACCÈS	151
CHAPITRE 4 – AUTRES PROGRAMMES ET ÉTABLISSEMENTS SUBVENTIONNÉS...	161
CHAPITRE 5 – FRAIS ET SCOLARITÉ	174
ANNEXES	
ANNEXE A – DONÉES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF UNIVERSITAIRE (ACPAU)	183
ANNEXE B – FRAIS DE SCOLARITÉ APPLICABLES AUX ÉTUDIANTS CANADIENS ET ÉTRANGERS.	206

REMERCIEMENTS

Cette première édition du Recueil de statistiques a été préparée en collaboration avec les représentants des institutions et programmes postsecondaires du Manitoba. Les données ont été fournies par les universités pour les années 1996/97 à 2000/01, par les collèges pour les années 1993/94 à 2000/01, et par les établissements religieux privés et par d'autres programmes pour d'autres périodes. Ces renseignements serviront de base aux prochaines éditions de ce recueil.

Le Conseil de l'enseignement postsecondaire remercie spécialement les personnes associées aux établissements et programmes suivants, qui, en ne ménageant ni leur temps ni leurs efforts, ont rendu possible la réalisation de ce document. Notamment :

- Office of Institutional Analysis [bureau d'analyse institutionnelle], Université du Manitoba
- Institutional Analysis Department [département d'analyse institutionnelle, Université de Winnipeg]
- Coordonnateur des services de recherche et des services informatiques, Université de Brandon
- Registraire et services informatiques, Collège universitaire de Saint-Boniface
- Recherche et planification, Red River College
- Registraire et services informatiques, Assiniboine Community College
- Registraire et services informatiques, Keewatin Community College
- Registraire et services informatiques, The Canadian Mennonite University
- Registraire, Providence College and Seminary
- Registraire, Steinbach Bible College
- Registraire, William and Catherine Booth College
- Programmes ACCÈS
- Campus Manitoba
- Inter-universités Nord

Les publications suivantes ont été consultées à titre de sources d'information :

- Centre des statistiques sur l'éducation, Statistiques Canada, et
- Publication annuelle de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire.

SYNOPSIS

Conformément à sa mission, et comme stipulé dans la *Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire*, le Conseil de l'enseignement postsecondaire collabore avec les universités et les collèges au développement et à la mise en place des exigences d'imputabilité dans le système d'enseignement postsecondaire du Manitoba. L'une des initiatives d'imputabilité porte sur la cueillette et l'analyse des inscriptions et des données connexes se rapportant aux établissements postsecondaires, que présente cette première édition du Recueil de statistiques.

Ce recueil comprend cinq chapitres de tableaux de données et d'analyses, axées principalement sur les inscriptions (étudiants et cours), les taux d'obtention de diplôme, les facultés et programmes, et les frais de scolarité. Nous avons annexé à ce rapport des renseignements détaillés émanant de deux sources additionnelles - données de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et comparaison des frais de scolarité payés par les étudiants canadiens et les étudiants étrangers.

Au chapitre 1, les données et les analyses s'appliquent aux quatre universités subventionnées du Manitoba (Université du Manitoba, Université de Winnipeg, Université de Brandon et Collège universitaire de Saint-Boniface) sur la période de cinq ans de 1996/97 à 2000/01. Les données sur les universités avant 1996/97 figurent dans les rapports annuels de la Commission des subventions aux universités, organisme provincial auquel a succédé le Conseil de l'enseignement postsecondaire.

Le chapitre 2 contient les données et analyses relatives aux collèges subventionnés du Manitoba. En voici la liste : Red River College, Assiniboine Community College, Keewatin Community College, École technique et professionnelle (division du Collège universitaire de Saint-Boniface). Certaines données sur les collèges sont disponibles pour la période de 1993/94 (année durant laquelle les collèges ont commencé à être régis par un conseil en vertu de la *Loi sur les collèges*) à 2000/01. En raison de modifications aux systèmes de gestion des collèges durant ces années, la présentation de la plupart des données des collèges porte toutefois sur une période plus courte.

Les trois autres chapitres présentent les données et les analyses relatives aux programmes ACCÈS, à Campus Manitoba, à Inter-universités Nord, aux quatre établissements religieux privés financés par le Conseil (Canadian Mennonite University, Providence College and Seminary, Steinbach Bible College et William and Catherine Booth College), et aux frais de scolarité des universités et des collèges.

Ce synopsis met en lumière les grandes lignes du contenu de ce rapport. Pour plus de détails, le lecteur pourra consulter le texte et les tableaux qui suivent.

- Toutes les universités ont présenté des tendances similaires au plan des inscriptions entre 1996/97 et 2000/01, avec une chute entre 1996/97 et

1997/98, suivie d'augmentations chaque année entre 1998/99 et 2000/01. L'année écoulée entre 1997/98 et 1998/99 a été la seule période où la tendance des inscriptions n'est pas cohérente entre les universités.

- les femmes ont représenté une proportion plus grande des inscriptions aux séances régulières du premier cycle durant chacune des cinq années dans toutes les universités. En outre, dans le total des inscriptions au premier cycle, la proportion de femmes est passée de 57 à 59%, alors que la proportion des hommes inscrits passait de 43% à 41% durant la même période.
- Le nombre des inscriptions au premier cycle a chuté de 321 étudiants (8,2%) entre 1996/97 et 2000/01. Les inscriptions à temps partiel de diplômés du premier cycle ont chuté de 6,6%, et les inscriptions à temps plein de diplômés du premier cycle ont connu une baisse de 9,2%.
- Le nombre total de diplômes universitaires délivrés entre 1996 et 2000 a fléchi de 11,7%. Le nombre de diplômes de premier cycle a diminué de 11% et celui des diplômes de deuxième et troisième cycles a baissé de 16,4%. Les femmes ont reçu une proportion croissante des diplômes de premier, deuxième et troisième cycles délivrés durant la période de cinq ans.
- Une proportion plus grande de femmes se sont inscrites et ont reçu des diplômes de premier cycle en droit, en gestion, en médecine et en ingénierie, entre 1996 et 2000. Les femmes ont obtenu 55,7% des diplômes de droit et 48% des diplômes de gestion en 2000.
- Le total des inscriptions dans les collèges a augmenté de 35% entre 1993/94 et 2000/01. Les inscriptions ont augmenté chacune de ces années, mise à part une baisse de 4% entre 1994/95 et 1995/96. Les inscriptions à temps plein ont augmenté de 38% et les inscriptions à temps partiel n'ont pratiquement pas évolué durant la période de huit ans.
- Les inscriptions dans les collèges et les taux d'obtention de diplôme chez les étudiants autochtones ont augmenté chaque année entre 1998/99 et 2000/01. Conformément à cette tendance, le nombre total de diplômés des collèges a augmenté de 13,7% au cours de la même période.
- Le total des inscriptions aux programmes Accès a augmenté chaque année entre 1996/97 et 2000/01 d'un montant global de 19,7% pour la période. Le nombre de diplômés des programmes Accès a augmenté de 19% durant la même période.
- Presque tous les diplômés des programmes Accès (97,4%) ont trouvé du travail ou ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme. En outre, tous les diplômés d'Accès ont trouvé un emploi dans un domaine connexe à leur domaine d'études.

- Les inscriptions aux cours de Campus Manitoba ont plus que doublé entre 1998/99 et 1999/00, passant de 414 à 883, puis ont totalisé 987 inscriptions l'année suivante. Les inscriptions aux programmes sur place du consortium Inter-universités Nord ont augmenté de 11,4% entre 1996/97 et 2000/01.
- Les frais de scolarité ont augmenté chaque année dans les collèges et les universités jusqu'en 2000/01, date à laquelle le gouvernement a imposé une réduction de 10% de ces frais. En comparaison avec les autres provinces, le Manitoba est arrivé en 2000/01 au troisième rang des provinces dont les frais de scolarité universitaire étaient les plus bas et au premier rang des provinces dont les frais de scolarité dans les collèges étaient les plus bas.